



BULLETIN D'INSCRIPTION BALI 2024

Retraite spirituelle (à signer et à retourner à Wilfried PÂRIS)

DESTINATION

Voyage à Bali du 12 au 26 mars 2024

Premier voyageur

Nom : _____ Prénom : _____
Nationalité : _____ Date de naissance : / /
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone: _____ E-mail : _____

Deuxième voyageur

Nom : _____ Prénom : _____
Nationalité : _____ Date de naissance : / /
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone: _____ E-mail : _____

Nous vous invitons à vous reporter à nos conditions de vente concernant le traitement de vos données personnelles.

TRANSPORT AÉRIEN

Merci de prendre connaissance des restrictions imposées pour le transport aérien (produits interdits...)
accessibles sur
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/liquides-et-objets-interdits-ou-reglementes-en-avion>

ACCESSIBILITÉ (voyages adaptables au handicap)

Si vous avez des demandes ou contraintes particulières qui peuvent impacter la réalisation du voyage,
merci de nous contacter pour vérifier l'adéquation du voyage à vos besoins.

DEMANDES PARTICULIÈRES DU VOYAGEUR

Nous vous remercions de nous transmettre le plus tôt possible toute demande particulière vous concernant (repas
spéciaux, confort particulier...).

ASSURANCE VOYAGE

Une assurance de groupe sera souscrit afin que chacun soit couvert pendant le voyage. Le tarif de l'assurance est
inclus dans le prix global.

PRIX ET PAIEMENTS

20% DU PRIX TOTAL DU VOYAGE À L'INSCRIPTION, LE SOLDE AU PLUS TARD À 30 JOURS DU DÉPART.

	Prix/pers	Nombre	Total
Prix du voyage (3.100 € chambre partagée, 3.500€ chambre individuelle)			

Règlement de l'acompte

O Je paie par chèque bancaire, de _____ € à l'ordre de Wilfried PÂRIS

O Je paie par virement bancaire la somme de _____ €

FORMALITÉS/SANTÉ

Veillez prendre connaissance de ces informations figurant dans notre offre pour les ressortissants français.
Pour les autres ressortissants, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

ACCEPTATION DU CONTRAT DE VOYAGE

Je, soussigné(e) _____, certifie avoir pris connaissance des descriptifs détaillés du voyage, des droits du voyageur, des conditions de vente ci-jointes et en particulier des conditions d'annulation/résolution. Je les accepte tous sans réserve. Je reconnais également avoir reçu toutes les informations nécessaires à ma prise de décision.

Le souscripteur du voyage (date et signature)

Wilfried PÂRIS (date et signature)

Wilfried PÂRIS www.nouveausouffle.biz • Entrepreneur individuel • Siège social : 379 Rue de Chantermine 44470 Mauves-Sur-Loire • Tél : 06 77 19 22 16 • RCS Nantes 79769200100028

CONDITIONS DE VENTE

(à signer et à retourner à Wilfried PÂRIS avec le bulletin d'inscription)

WILFRIED PÂRIS définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les voyages proposés depuis notre site internet www.nouveausouffle.biz sont, au sens de la réglementation en vigueur, un forfait et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 16 des présentes.

1. NOS OFFRES DE VOYAGES

Notre offre de voyages comprend des voyages en petit groupe de 4 à 15 pers. max, à des dates programmées par nos soins.

Depuis notre site internet www.nouveausouffle.biz nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants...). Une rubrique "Dates et Prix" vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

2. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font via ce formulaire.

2.1 Poser une option

Si vous souhaitez échanger avec WILFRIED PÂRIS pour votre projet de voyage, nous vous proposons de nous contacter, sans engagement financier de votre part.

Cette pose d'option ne permet pas de garantir la réservation d'une place au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

2.2 Inscription

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription est complété et signé et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé, conformément à la procédure décrite à l'article 3.

À réception de votre inscription, WILFRIED PÂRIS procédera à l'envoi d'un email de confirmation, après vérification de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible à votre date de départ, WILFRIED PÂRIS procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par WILFRIED PÂRIS concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 Modalités de paiement

Pour toute inscription réalisée **à plus de**

30 jours de la date du départ du voyage : il sera procédé à un encaissement par Wilfried PÂRIS, d'un acompte de 20% du montant total du voyage.

Le solde du prix du voyage devra être réglé, sans relance de notre part et être encaissé par WILFRIED PÂRIS au plus tard 30 jours avant la date du départ.

Tout retard dans le paiement du solde sera considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 6 ci-après.

Pour toute inscription **à moins de 30 jours** de la date du départ : vous devrez procéder au paiement du montant total du voyage.

3.2 Moyens de paiement

Vous pourrez procéder au paiement de votre voyage par virements, ou par chèques.

3.3 Facture

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Wilfried PÂRIS, il sera adressé à la personne signataire du bulletin d'inscription, une facture.

4. INFORMATIONS VOYAGE

4.1 Formalités administratives et sanitaires

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage, vous devez vérifier que chacun des voyageurs, en fonction de sa situation personnelle et de sa nationalité, est en possession d'un passeport ou d'une cartenationale d'identité (CNI) en cours de validité, document qui sera utilisé pour réaliser le voyage envisagé ainsi que tout autre(s) document(s)/ justificatifs (visa/ autorisation(s) de sortie de territoire, livret de famille, etc.), nécessaires et conformes aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage.

WILFRIED PÂRIS délivre les informations relatives aux formalités pour tous les ressortissants de nationalité française.

4.2 Informations sur la sécurité et les risques sanitaires

Consultez régulièrement avant votre départ la "fiche pays", sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), relative au(x) pays de votre voyage sur www.diplomatie.gouv.fr, rubrique "Conseils aux voyageurs".

Risques sanitaires : consultez régulièrement les informations sur les risques du/des pays de votre voyage et suivez les recommandations disponibles sur les sites www.solidarites-sante.gouv.fr (ministère français des Solidarités et de la Santé) et www.who.int/fr (Organisation mondiale de la Santé).

4.3 Accessibilité

Nos séjours requièrent une implication physique, et surtout une mobilité plus ou moins importante et, en conséquence, tous nos voyages ne sont pas adaptables et/ou accessibles à tous.

5. MODIFICATIONS/INTERRUPTION

DES PRESTATIONS DEMANDÉES PAR LE VOYAGEUR

5.1 Prestations de transport

Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le titre de transport et notamment sur les noms/prénoms du ou des voyageur(s) est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) voyageur(s) auprès de WILFRIED PÂRIS avant le départ.

5.2 Autres prestations

Après l'inscription au voyage et avant la date de départ, les frais induits par toute demande de modification (ajouts ou retraits) de prestations de voyage intervenant avant la date de départ, seront à la charge des voyageurs et à régler par tous moyens auprès de Wilfried PÂRIS. Faute de règlement, WILFRIED PÂRIS ne saurait être tenu de procéder aux modifications souhaitées.

À compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du voyage ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du voyage sera à payer préalablement auprès de WILFRIED PÂRIS ou des prestataires désignés.

5.3 Cas particuliers

Toute demande de modification portant sur la date de départ et/ou de retour, pourra donner lieu à la facturation de frais supplémentaires imposés par nos prestataires, qui vous seront répercutés.

6. CONDITIONS

ET FRAIS D'ANNULATION/RÉSOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible WILFRIED PÂRIS par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions de l'article 6.1.

Selon les prestations prévues pour votre voyage et afin de tenir compte des contraintes imposées par nos prestataires, en cas d'annulation de votre part avant le départ, nous pourrions vous appliquer (1) soit des frais d'annulation basés sur nos frais réels justifiés (portant notamment sur les prestations terrestres, les prestations de transport ainsi que sur les frais de gestion à hauteur de 15% du prix TTC du voyage) à la date de votre annulation, (2) soit le barème de frais d'annulation précisé aux articles 6.1 et 6.2 ci-après. Sauf indication contraire sur votre devis ou sur la fiche technique du voyage, il sera fait application du barème prévu aux articles 6.1 et 6.2 ci-dessous.

6.1 Barème de frais d'annulation

Jusqu'à 14 jours avant la date de départ : 35 % du prix total du voyage

De 13 à 7 jours avant la date de départ : 55 % du prix total du voyage
A moins de 7 jours avant la date de départ : 75 % du prix total du voyage
Le jour du départ (ou no-show) : 100 % du prix total du voyage.

6.2 Annulation/résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera appliqué pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt), sur le prix des prestations personnelles non consommées du voyage à la date de l'annulation,
 et pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même bulletin d'inscription et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par *Wilfried PÂRIS*, quel que soit l'auteur du versement.

7. ASSURANCES

WILFRIED PÂRIS réserve une assurance voyage dont les modalités vous seront fournies avant le début du voyage.

8. MODALITÉS PARTICULIÈRES

8.1 Taille des groupes

L'effectif maximal de nos voyages est de 15 personnes. Il peut être dépassé d'un voyageur dans le cas où la dernière personne qui s'inscrit souhaite voyager avec une autre personne. Les prestations ne seront pas modifiées et les conditions de votre voyage resteront identiques.

8.2 Annulation pour nombre insuffisant de participants

Nous pouvons être exceptionnellement contraints d'annuler un voyage si le nombre minimum de participants indiqué n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du voyage ou du séjour, dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour, dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour, dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 jours.

9. RESPONSABILITÉ

WILFRIED PÂRIS ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Perte ou vol des billets de transport par le(s) voyageur(s).
- Défaut de présentation auprès des autorités et/ou transporteurs (compagnies aériennes, etc.) des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données par *Wilfried PÂRIS*.

Événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que guerres, troubles politiques, grèves extérieures à *Wilfried PÂRIS*, émeutes étrangères à *Wilfried PÂRIS*, incidents techniques ou administratifs extérieurs à *Wilfried PÂRIS*, encombrement de l'espace aérien,

intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier...), pannes, pertes ou vols de bagage ou d'autres effets personnels des voyageurs.

Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou injonction d'une autorité administrative : dans cette hypothèse, *WILFRIED PÂRIS* se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs, sans recours possible de ces derniers.

La personne effectuant l'inscription au nom et pour le compte de tous les participants au voyage s'engage à transmettre à chaque voyageur les informations fournies par *WILFRIED PÂRIS* concernant le voyage de sorte que *WILFRIED PÂRIS* ne puisse être tenu pour responsable de tout défaut ou omission dans la transmission de ces informations.

En cas de mise en jeu de la responsabilité de *Wilfried PÂRIS*, en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L 211-17- IV du Code du tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de *WILFRIED PÂRIS* sera égale à trois fois le prix total du voyage.

10. INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par *Wilfried PÂRIS*, en sa qualité de responsable de traitement.

Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à *WILFRIED PÂRIS* lors de votre inscription et/ou de votre demande de devis ; elles sont signalées de manière visible par un astérisque.

A défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées. Les autres informations demandées sont facultatives. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer les prestations d'un contrat ayant pour objet la réalisation d'un voyage. Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant des demandes de voyages ou vos voyages, l'exécution de vos demandes (devis, réalisation de prestations de voyage), vous proposer des services ou offres de voyages similaires susceptibles de vous intéresser, réaliser des statistiques, vous inscrire, sur votre demande, à des newsletters et vous communiquer, avec votre accord, des informations relatives à *WILFRIED PÂRIS*.

Wilfried PÂRIS s'engage à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la réalisation de votre voyage, dans le strict respect de vos droits en matière de protection des données personnelles et conformément à la législation en vigueur. *WILFRIED PÂRIS* s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non partenaires. Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de

rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal à l'adresse suivante : *Wilfried PÂRIS*, 379 Rue De Chantermine 44470 Mauves-Sur-Loire.

Conditions de vente mises à jour le 1er juin 2023

